

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 1 sur 9

Poudre ampoule durenté

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Poudre ampoule durenté

Code produit : HA0365SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

Canada

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Irritation des yeux, catégorie 2A

Toxicité reproductrice, catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H319 Provoque une grave irritation des yeux

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Déclarations de mise en garde :

P264 Bien se laver la peau après utilisation

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/une protection du visage

P201 Demander des instructions spéciales avant l'utilisation

P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions aient été lues et comprises

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 2 sur 9

Poudre ampoule dureté

P305+P351+P338 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer

P308+P313 En cas d'exposition ou si concerné : Obtenir des soins médicaux.

P405 Stocker dans un endroit fermé à clé

P501 Éliminer le contenu et récipient comme indiqué dans Section 13.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 7647-14-5	Chlorure de sodium	33.24
Numéro CAS : 497-19-8	Carbonate de sodium	42.64
Numéro CAS : 6381-92-6	EDTA Dihydrate de sel disodique	<1
Numéro CAS : 1787-61-7	Ériochrome, noir T	<1
Numéro CAS : 1303-96-4	Disodium tétraborate décahydrate	23.78
Numéro CAS : 14402-88-1	Magnésium disodique EDTA	<1

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies aériennes non obstruées

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 3 sur 9

Poudre ampoule dureté

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de luttres contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Voir Section 8

Précautions particulières :

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols
Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.
Éviter d'inhalier le brouillard ou la vapeur.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 4 sur 9

Poudre ampoule durété

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Canada	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Alberta OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 1 mg/m ³
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Alberta OELs - 15-minute STEL: 3 ppm
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	British Columbia OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 2 mg/m ³
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	British Columbia OELs - 15-minute STEL: 6 mg/m ³
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Manitoba OELs - 8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 2 mg/m ³
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Manitoba OELs - 15-minute STEL: 6 mg/m ³
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Ontario OELs - 8-Hour TWA Exposure Value (TWA): 2 mg/m ³
	Disodium tetraborate decahydrate0	1303-96-4	Ontario OELs - 15-minute STEL (STEL): 6 mg/m ³
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Quebec OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 5 mg/m ³ (Sodium tetraborate, decahydrate)
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Quebec OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 1 mg/m ³ (Sodium tetraborate, anhydrous)
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Saskatchewan OELs - 8 Hour Average Contamination Limit: 2 mg/m ³ (Inhalable fraction)
	Disodium tétraborate décahydrate	1303-96-4	Saskatchewan OELs - 15 minute average contamination limit: 6 mg/m ³ (Inhalable fraction)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 5 sur 9

Poudre ampoule dureté

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Mesures générales d'hygiène :

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide violet foncé
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	Non disponible
Valeur pH :	Non disponible
Point de fusion / point de congélation :	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non disponible
Pression de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité :	Non disponible
Densité relative :	Non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible
Température d'autoinflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité dynamique :	Non disponible
Viscosité cinématique :	Non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 6 sur 9

Poudre ampoule dureté

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Dommages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque une grave irritation des yeux

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Carbonate de sodium	Cause l'irritation des yeux
Disodium tétraborate décahydrate	Provoque une grave irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Disodium tétraborate décahydrate	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 7 sur 9

Poudre ampoule dureté

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Carbonate de sodium	CL50 - Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) - 300 mg/l - 96 heures
	CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 265 mg/l - 48 heures

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 8 sur 9

Poudre ampoule dureté

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Page 9 sur 9

Poudre ampoule dureté

14402-88-1	Magnésium disodique EDTA	répertorié
6381-92-6	EDTA Dihydrate de sel disodique	répertorié
1303-96-4	Disodium tétraborate décahydrate	répertorié
497-19-8	Carbonate de sodium	répertorié
1787-61-7	Ériochrome, noir T	répertorié
7647-14-5	Chlorure de sodium	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 2-0-0

HMIS : 2-0-0

Date de préparation initiale : 01.06.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit